



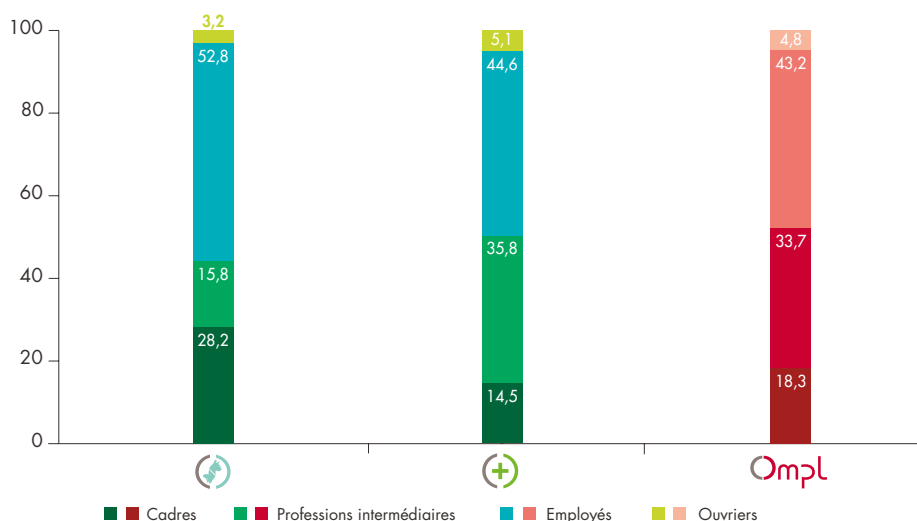
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



## PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont fortement représentés : 28,2 % contre 14,5 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est nettement inférieure à celle du secteur : 15,8 % et 35,8 % respectivement.
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (52,8 % contre 44,6 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

## Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Catégorie sociale :** la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

**95,3 % DES SALARIÉS  
DANS 7 PROFESSIONS**

La PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE sert aux employeurs pour codifier la profession de leurs salariés dans les enquêtes statistiques, les déclarations et les formulaires administratifs.

Dans la branche, trois professions regroupent 85,1 % des salariés :

- les vétérinaires salariés (27,6 %) ;
- les techniciens médicaux (15 %) ;
- les assistants vétérinaires (42,5 %).

**Ventilation des principaux effectifs salariés par PCS détaillées**

Type de métier	PCS-ESE	2016		2018 <sup>1</sup>	
		Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Exercice total du métier	311e - Vétérinaires	6 764	31,8	6 463	27,6
Exercice partiel du métier	433a - Techniciens médicaux	869	4,1	3 518	15,0
Soutien au métier	526b - Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	8 991	42,3	9 951	42,5
	542a - Secrétaires	1 538	7,2	1 214	5,2
Soutien à l'entreprise	541b - Agents d'accueil qualifiés, hôtesse d'accueil et d'information	306	1,4	293	1,3
	564b - Employés des services divers	718	3,4	251	1,1
	684a - Nettoyeurs	617	2,9	603	2,6

Source : Insee, DADS 2016-2018.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

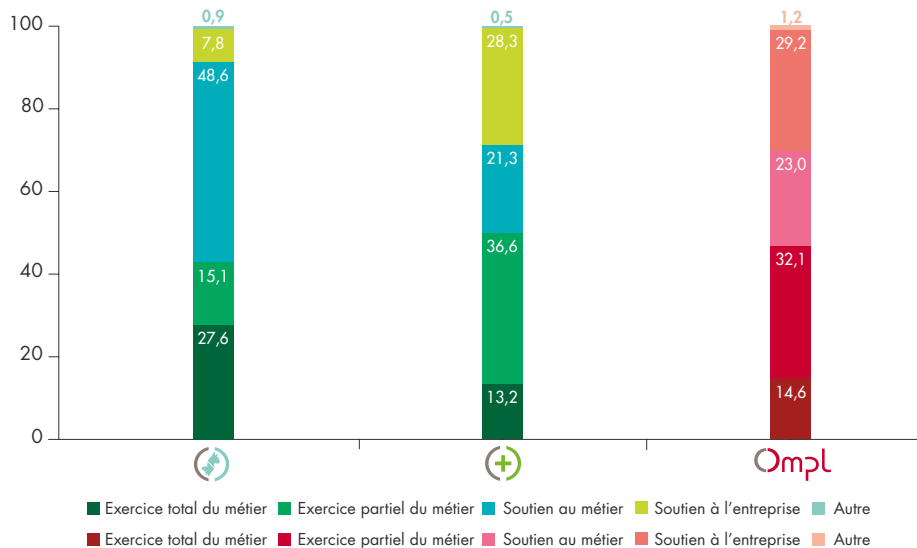
**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).

<sup>1</sup> : Seules les professions dont la part est supérieure ou égale à 1 % en 2018 sont retenues.

**FORTE PROPORTION D'EMPLOIS DE SOUTIEN AU MÉTIER**

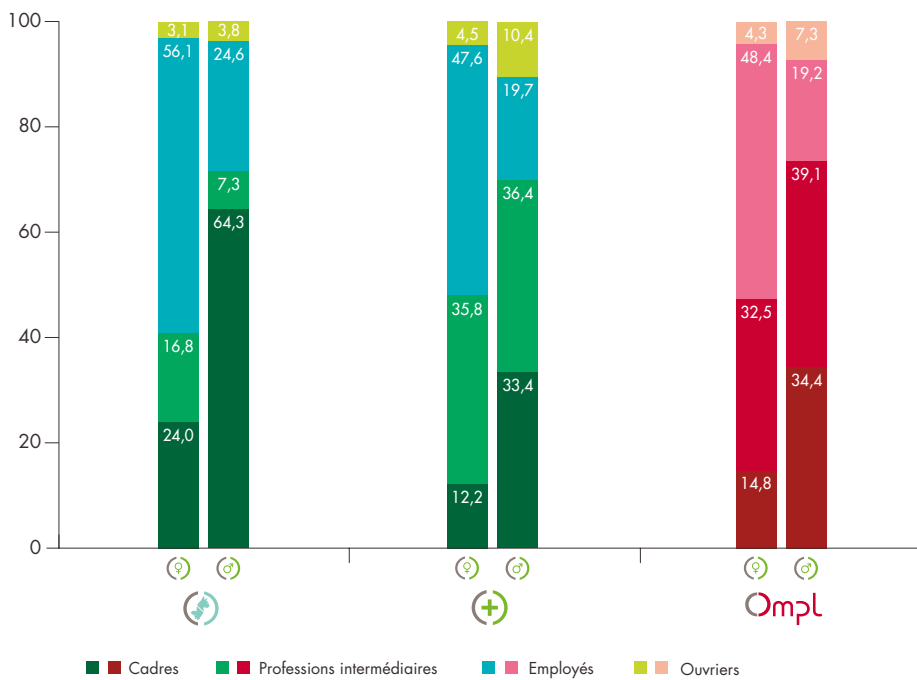
48,6 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien au métier de l'entreprise. Parmi eux, 89,1 % sont des auxiliaires vétérinaires.

**Répartition des salariés par type de métier (%)**

Source: Insee, DADS 2018.

**FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES**

Pour les femmes de la branche, la part des employées est plutôt importante. Elle atteint 56,1 % contre 24,6 % seulement pour les hommes.

**Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)**

Source: Insee, DADS 2018.



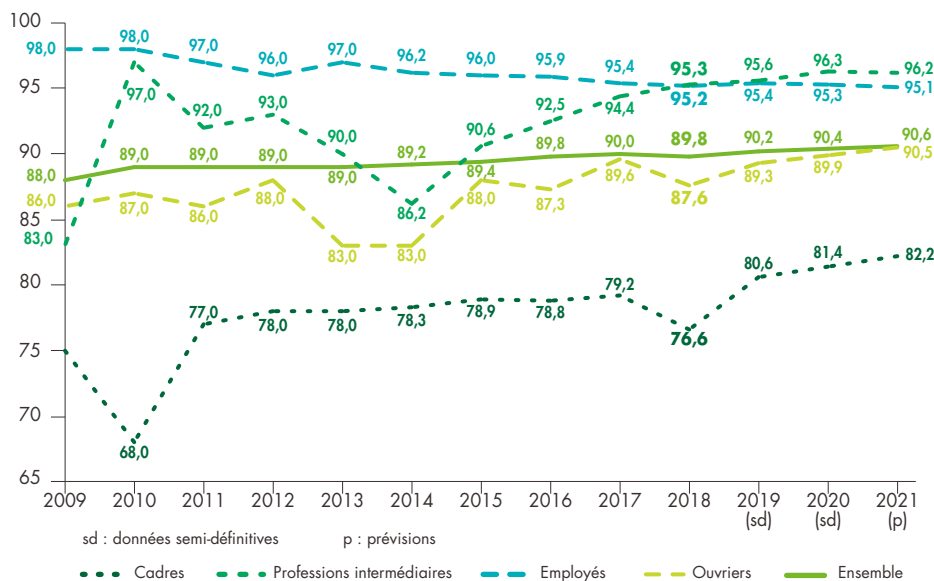
### LÉGÈRE PROGRESSION DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à augmenter jusqu'en 2018.

Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2019 à 2021.

Plus particulièrement, la féminisation des professions intermédiaires et des cadres devrait progresser.

### Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour la Corse (63,5 %), mais son minimum est atteint pour les Pays de la Loire (42,4 %).

### Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé <sup>1</sup>
Auvergne-Rhône-Alpes	30,8	18,4	48,8	2,0	0,1
Bourgogne-Franche-Comté	29,9	10,1	56,3	3,7	0,0
Bretagne	30,8	13,9	51,7	3,5	0,1
Centre-Val de Loire	25,8	18,3	51,8	3,9	0,2
Corse	20,6	13,5	63,5	ND <sup>1</sup>	2,4
DOM	27,3	8,0	59,5	5,2	0,0
Grand Est	26,9	18,4	50,1	4,5	0,1
Hauts-de-France	25,2	14,1	56,4	4,2	0,0
Île-de-France	31,9	11,8	54,0	2,3	0,0
Normandie	28,0	16,8	50,6	4,6	0,1
Nouvelle-Aquitaine	26,3	15,3	55,6	2,8	0,0
Occitanie	27,1	16,7	53,4	2,7	0,1
Pays de la Loire	29,6	24,8	42,4	3,0	0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,6	13,6	60,7	2,0	0,2
<b>France</b>	<b>28,2</b>	<b>15,8</b>	<b>52,8</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>
<b>France hors Ile-de-France</b>	<b>14,5</b>	<b>35,8</b>	<b>44,6</b>	<b>5,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Ompl</b>	<b>18,3</b>	<b>33,7</b>	<b>43,2</b>	<b>4,8</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DADS 2018.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.